POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE LAIT L'ETE PROCHAIN

FAITES PROVISION DE GLACE

Le lait, la crème et le beurre, étant de leur nature même des produits éminemment délicats et périssables, il serait de la plus haute importance de prendre les précautions sanitaires d'usage afin de leur conserver leur arôme délicieux et cette fraîcheur naturelle qui est leur principale caractéristique.

La qualité du lait et de la crème se trouve grandement amoindrie, sinon totalement compromise, par le contact d'un air vicié, ou bien encore du fait d'avoir laissé ces produits séjourner toute une nuit dans un local chaud.

La chaleur favorise considérablement le développement rapide des bactéries de toutes espèces qui s'infiltrent dans les produits laitiers, germes que nous savons responsables de l'acidité produite et des mauvaises saveurs.

Or, la glace est tout indiquée dans la circonstance pour prévenir cette altération qui affecte le lait quelques heures à peine après la traite.

Ce serait faire preuve d'une prévoyance sage que d'amasser votre provision de glace cet hiver, afin de ne pas vous exposer, comme cela a été le cas la saison dernière, à la déception onéreuse de voir votre lait revenir de la fabrique ou encore à exposer votre fabricant à faire des produits de qualité inférieure ce qui n'est guère plus profitable au point de vue général.

Huit tonnes de glace suffiront pour les besoins domestiques, pour refroidir et conserver le lait d'un troupeau de quinze vaches à une température convenable.

Pour emmagasiner cette quantité de glace, un bâtiment de 7½ x 9" ×8 pieds sera suffisamment grand, tout en laissant un pied d'espace autour de la glace, pour y mettre du bran de scie.

A défaut d'une glacière, (laquelle serait cependant peu coûteuse, puisqu'il suffit d'avoir une couverture étanche et une charpente pour recevoir des planches qui empêcheront le bran de scie de se répandre), la glace peut s'emmagasiner dans un carré de grange ou sous une remise.

NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE AU DEPOURVU, VOUS REGRETTEREZ AMEREMENT D'AVOIR MANQUE DE GLACE CET ETE.

Service de l'Industre Laitière MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE de la Province de Québec.

28